

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

INTITULE DU POSTE
Médecin de veille sanitaire
Famille professionnelle : santé Emploi-type : Conseiller expert en santé publique (SAN-40-A) et gestionnaire d'alertes et d'urgences sanitaires (SAN-100-A)
Catégorie : A Corps : MISP Niveau CCN : PC
Groupe RIFSEEP : 2
AFFECTATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE
Site: Siège Lyon Siège Clermont-Ferrand Délégation départementale Khône
Pôle : Pôle de Santé publique
Service/Unité : cellule de veille et de gestion des alertes sanitaires
DESCRIPTION DE LA CERLICEURE DIAFFECTATION
DESCRIPTION DE LA STRUCTURE D'AFFECTATION Enjeux/Missions du service d'affectation
 gestion d'alertes liées à la survenue de maladies transmissibles à l'homme et évaluation de l'impact sanitaire d'expositions à risque pour la santé humaine
Effectif du service : 3 personnes 1 médecin 1 infirmière 1 assistante

DESCRIPTION DU POSTE

Activités principales :

1 – VEILLE SANITAIRE

Gestion des maladies à déclaration obligatoire et des alertes sanitaires sur le territoire comprenant les départements suivants : Ain- Allier- Cantal -Rhône-Puy-de-Dôme (Grand-Secteur).

Le médecin assure une permanence médicale partagée sur le Grand secteur

En collaboration avec les infirmières et assistantes présentes sur le Grand secteur, le médecin assure les missions suivantes :

- validation des signalements pour le territoire
- mise en place des mesures adaptées à leur gestion
- suivi de dossiers relatifs à la veille sanitaire
- participation au fonctionnement de la plateforme de réception et d'analyse des signaux et au déclenchement des alertes sanitaires en lien avec Santé publique France en Région.
- référent médical pour le service environnement et santé selon la thématique

Participation à la permanence médicale en matière de veille sanitaire sur la région :

- participation au fonctionnement de la plateforme de réception et d'analyse des signaux et au déclenchement des alertes sanitaires en lien avec Santé Publique France en Région.
- référent des infirmières et assistantes pour la gestion des MDO et des alertes sur d'autres secteurs de la région en tant que de besoin

2 - PARTICIPATION AU POINT FOCAL REGIONAL (PFR)

Le médecin :

- participe aux permanences du PFR
- est référent de l'assistante en charge de la réception et de la régulation des signaux
- valide les signalements remontés au Corruss

3 – ELABORATION ET MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE TRAVAIL DU PRVS ET DU POLE SANTE PUBLIQUE DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DU RHONE

- Le médecin contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme de travail dans la mesure de ses possibilités et notamment :
 - à l'élaboration d'outils de gestion des signaux, en coopération avec les autres départements,
 - à l'animation des partenaires de la veille sanitaire, notamment du Rhône
 - à la formation à la veille sanitaire et à l'astreinte
 - à l'articulation de ce programme avec celui du pôle de santé publique de la DD69
- Participe à l'élaboration du programme de travail du pôle Santé publique de la DD69
- Référent régional sur des thématiques spécifiques du pôle régional en lien avec le référent régional environnement et santé et le référent Santé publique France en Région.

4- PLANS DE SECOURS

- participation à la préparation de la réponse aux alertes sanitaires et aux situations exceptionnelles selon la thématique
- participation à la gestion des situations exceptionnelles avérées ou dans le cadre d'exercices et notamment à ceux de la DD69

5 - ACTIVITES DE MANAGEMENT DE LA VEILLE SANITAIRE

- anime des temps d'échange et organise la circulation de l'information au sein des équipes de la VS du Grand-secteur (Ain- Allier- Cantal Rhône-Puv-de-Dôme).
- Apporte le soutien professionnel (expertise technique, résolution de problèmes ...) au personnel de veille sanitaire du Grand secteur
- Encadre fonctionnellement les infirmières et les assistantes sur la gestion des signaux et hiérarchiquement l'infirmière et l'assistante de veille de la DD69

Encadre occasionnellement des internes de santé publique du PRVS

6- DIVERS

- Participe au CODIR Plénier de la DD69 et à l'activité du Pôle Santé publique de la DD69
- Contribue à l'astreinte technique médicale régionale selon le planning élaboré.
- Participe au Collège Régional des médecins de l'ARS.

Ces attributions sont susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités du service.

Activités annexes :

Spécificités du poste / Contraintes :

Contraintes horaires (permanences de veille, régulation PFR)

Partenaires institutionnels:

EXTERNES

- → professionnels de santé hospitaliers et libéraux
- → Préfet, maires, services du Conseil Général, Education Nationale, partenaires de santé publique.
- → Ministère, SpF, autres institutions (CNR, services de l'Etat et agences)
- → Patients dans le cadre des enquêtes épidémiologiques

INTERNES

- → Délégations départementales de la région Auvergne-Rhône-Alpes,
- → Autres services du pôle de santé publique et autres directions du siège de l'ARS

	•			
		de mise	en œuvr	e
E : expert (niveau 4) / M : maitrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N : notions (niveau1)	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Connaissances des méthodes et des outils relatifs à la veille sanitaire et à l'épidémiologie ;		х		
 Maîtrise des outils informatiques usuels et capacité à se former aux outils spécifiques; 		х		
se former aux outils specifiques ,				
Savoir-faire	l su:	, .		
Savoir-faire	_	u de mis	1	1
Savoir-faire E : expert (niveau 4) / M : maitrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N :	E	М	А	N
Savoir-faire	_		1	1
Savoir-faire : expert (niveau 4) / M : maitrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N :	E	М	А	N
Savoir-faire : expert (niveau 4) / M : maitrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N : notions (niveau1)	E	(3)	А	N
: expert (niveau 4) / M : maitrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N : otions (niveau1) • Mobiliser les acteurs	E	(3)	А	N
 avoir-faire expert (niveau 4) / M : maitrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N : notions (niveau1) Mobiliser les acteurs Travailler en réseau 	E	(3) x x	А	N

Savoir-être

- Capacité à travailler en équipe
- Capacité d'organisation et d'initiative
- Capacité d'anticipation
- Capacité à travailler dans l'urgence

POSITIONNEMENT DANS L'INSTITUTION

Lien hiérarchique :

sous la responsabilité hiérarchique du directeur de la délégation départementale du Rhône

Liens fonctionnels:

responsable du pôle régional de veille sanitaire